

À qui devrait-on laisser du pourboire ? (Partie 2)

Chez le coiffeur même si les employés des salons de coiffure ne sont pas considérés comme des salariés à pourboire, il existe une convention tacite voulant que les clients laissent environ 10 % de la facture. Il en va de même au salon d'esthétique lorsque vient le temps de remercier les esthéticiennes, manucures et autres pédicures.

À l'hôtel même si les femmes de chambres ne sont pas payées en deçà du salaire minimum, elles méritent un pourboire, car elles exercent un métier aux conditions difficiles. Il n'y a pas de règle sur le montant à laisser, c'est au bon vouloir du client. Pour chaque nuitée, nous devrions laisser au moins 2 \$ par chambre, par occupant.

Dans le taxi si le service est rapide et courtois et que la voiture est propre, c'est une bonne chose d'en donner un, mais ce n'est pas une obligation. Pour ce qui est du service Nez rouge, plus de 75% des utilisateurs remettent un don au conducteur et la moyenne est de 20\$ par accompagnement. Faits importants : l'argent n'est pas donné aux bénévoles, car la totalité est distribuée à des organismes locaux dédiés à la jeunesse ou au sport amateur.

Attention aux terminaux de paiement

Les machines servant à payer avec une carte de crédit ou de débit permettent d'indiquer le pourcentage de pourboire que vous désirez laisser. Or, elles calculent ce pourcentage en incluant les taxes. Si vous indiquez 15 %, vous laissez en réalité 17 % du prix de ce que vous avez commandé. Pour une facture de 50 \$, cela représente environ 1 \$ de plus. Plutôt que de sélectionner la fonction "pourcentage", écrivez le montant en dollars. Un truc pour calculer rapidement et correctement un pourboire de 15 % ? Multipliez par trois le montant de la TPS!

Source : Protégez-vous